

Changement de nom du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences — Questions et réponses de nature générale

Table des matières

Quand le nom du ministère a-t-il changé?	2
Pourquoi le ministère a-t-il changé de nom?	2
Y a-t-il une date limite pour que les fournisseurs de services mettent à jour les documents avec le nouveau nom du ministère?.....	2
Où puis-je trouver plus de renseignements sur les formulaires et les modèles du ministère?	3

Quand le nom du ministère a-t-il changé?

Le nom du ministère a été mis à jour à la suite de l'élection provinciale de juin 2022 afin de refléter son rôle vital dans la promotion de l'immigration de talents internationaux contribuant à l'économie de l'Ontario.

Pourquoi le ministère a-t-il changé de nom?

Le gouvernement a récemment ajouté ce nom à la désignation du ministère pour refléter son rôle élargi à la création et à la promotion de voies d'immigration vers l'Ontario et aux mesures de soutien connexes pour les nouveaux arrivants et les réfugiés qui déménagent et s'établissent dans la province.

Plus précisément, le Programme ontarien des candidats à l'immigration (POCI) est le programme d'immigration économique de la province. Ce programme est mis en œuvre en partenariat avec le gouvernement du Canada par l'entremise d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).

Travailleurs étrangers, étudiants internationaux et autres personnes possédant les compétences, l'expérience et la formation requises peuvent faire une demande de désignation au POCI.

Le POCI désigne les candidats à la résidence permanente qui ont les compétences et l'expérience dont l'économie ontarienne a besoin. Le gouvernement du Canada a toutefois le dernier mot en ce qui concerne l'approbation des demandes de résidence permanente.

Y a-t-il une date limite pour que les fournisseurs de services mettent à jour les documents avec le nouveau nom du ministère?

Il n'y a pas de date limite, cependant, il convient dès aujourd'hui de faire référence au nouveau nom du ministère sur tous les futurs documents, sites Web et documents de marketing, le cas échéant.

Où puis-je trouver plus de renseignements sur les formulaires et les modèles du ministère?

Le ministère a mis à jour des [Directives sur l'identité visuelle et les communications pour les fournisseurs de services d'Emploi Ontario](#) avec le nouveau nom du ministère, tandis que les formulaires et les modèles sont mis à jour sur une base continue. Veuillez accéder à l'Espace partenaires Emploi Ontario pour obtenir des outils et les documents à l'appui de la marque Emploi Ontario, ainsi que des renseignements sur l'emploi et la formation au sein du réseau de fournisseurs de services d'Emploi Ontario. De plus, veuillez communiquer avec votre bureau régional si vous avez des questions sur l'obligation de mettre à jour les documents avec le nom modifié du ministère.